

Du 23 au 27 novembre 2009 - Paris - 7^e édition

LE CONGRÈS ANNUEL DES
DÉCIDEURS INFORMATIQUES ET JURIDIQUES



Comundi
www.comundi.fr

Semaine de l'Informatique Juridique

2009

Lundi 23 novembre	Mardi 24 novembre	Mercredi 25 novembre	Jeudi 26 novembre	Vendredi 27 novembre
	C2 L'archivage électronique à valeur probante en pratique <input type="checkbox"/> 1 095 €HT	F1 Archivage électronique légal <input type="checkbox"/> 1 695 €HT	Archivage électronique légal des documents fiscaux et comptables <input type="checkbox"/> 1 195 €HT	
	C3 Protection des données personnelles <input type="checkbox"/> 1 095 €HT	3 jours : 2 360 €HT		
C1 Surveillance des salariés et nouvelles technologies <input type="checkbox"/> 1 095 €HT		F2 Réforme de la loi informatique et libertés <input type="checkbox"/>		
		F3 Charte utilisateurs et droit de contrôle <input type="checkbox"/> 1 595 €HT	F6 Spécial banques assurances : données sensibles et vente en ligne <input type="checkbox"/> 1 195 €HT	
		F4 Actualité juridique des systèmes d'information <input type="checkbox"/> 1 595 €HT	F7 Droit des logiciels libres <input type="checkbox"/> 1 195 €HT	
		F5 Sécurisez vos contrats informatiques <input type="checkbox"/> 1 595 €HT	Techniques de négociation de contrats informatiques <input type="checkbox"/> 1 195 €HT	
		3 jours : 2 150 €HT		

Bénéficiez de tarifs préférentiels en composant votre parcours. Consultez-nous au 01 46 29 23 79.

Je souhaite recevoir le programme des formations et des conférences cochées ci-dessus.

Renvoyez ce bulletin par fax au 01 46 29 68 29 ou contactez le Service Clients Comundi au 01 46 29 23 79, ou envoyez un e-mail à conseiller4-formation@reedbusiness.fr

Nom Prénom

Fonction Service

Tél Fax E-mail

Société / Etablissement

Adresse

Code Postal Ville

En partenariat avec :



C-1 Surveillance des salariés et nouvelles technologies

Concilier sécurité de l'activité, respect des libertés individuelles et de la vie personnelle

Lundi 23 novembre 2009

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Panorama de l'actualité jurisprudentielle 2008 - 2009
- ▶ Réseaux sociaux, blogs... : de nouveaux risques ? Zones de tolérance et frontières
- ▶ Identifier les points clés d'une charte informatique

PROGRAMME

Allocation d'ouverture : *Christiane Feral-Schuhl, Avocat associé, Feral-Schuhl / Sainte-Marie, Présidente de l'ADU*

Dispositifs de contrôles : sécuriser leur mise en œuvre et utilisation, bilan de la jurisprudence 2008 - 2009

→ *Christine Baudoin, Avocat, LMT Avocats* et *Nicole Turbe-Suertes, Expert européen et consultant en nouvelles technologies*

- Dans quels cas l'employeur peut-il prendre connaissance des courriels professionnels ? Personnels ?

- Quelle évolution sur l'information préalable du salarié ?

- Quid de l'information - consultation du CE/Comité technique paritaire, déclarations à la Cnil ?

- Quelle conservation et contrôle des connexions Internet ?

Réseaux sociaux, blogs... jusqu'où peuvent aller salariés et employeurs, 1^{ers} enseignements de la jurisprudence et prospective

- Concilier vie privée, données personnelles et liberté d'expression

- Protéger le patrimoine « informationnel » et l'image de marque de l'entreprise

Syndicats, institutions représentatives du personnel : quelle utilisation des NTIC ?

Une charte utilisateur efficace, l'adapter face

à la nouvelle jurisprudence

- Identifier les besoins de l'entreprise
- L'opposabilité de la charte
- Focus sur les téléchargements illicites

Le point de vue du magistrat

C-2

L'archivage électronique à valeur probante en pratique

Solutions techniques - mise en œuvre - sensibilisation des utilisateurs

Mardi 24 novembre 2009

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Mettre en œuvre votre solution d'archivage électronique : solutions techniques, objectifs, fonctionnalités...
- ▶ Sensibiliser les utilisateurs : différences de cultures, de métiers, freins...
- ▶ Inclure les contraintes probantes dans votre projet

PROGRAMME

Choisir la solution technique adaptée à votre type d'archivage électronique

→ *Bruno Couderc, Consultant, BC Conseil*

Mettre en œuvre une solution d'archivage électronique

→ *Jean-François Navarre, Chef de projet TIC, Conseil Général des Yvelines*

Défendre l'intérêt d'un projet d'archivage électronique : le ROI, nécessité ou obligation ?

→ *Marie-Madeleine Salmon, Directrice de la documentation et responsable des achats d'informations documentaires, Publicis*

Décrypter l'environnement juridique pour construire un système d'archivage électronique fiable

→ *François Coupez, Responsable adjoint du droit des nouvelles technologies, Groupe Société Générale*

Zoom sur l'archivage des messages électroniques : le cas pratique par excellence

→ *François Coupez, Responsable adjoint du droit des nouvelles technologies, Groupe Société Générale*

Acte authentique, signature électronique, conservation d'authenticité : retour d'expérience du Conseil Supérieur du Notariat

→ *Didier Lefèvre, Directeur des systèmes d'information, Conseil Supérieur du Notariat*

Enjeux organisationnels liés à la mise en place d'une plateforme d'archivage électronique à valeur probante

→ *Irène Barbieri, Conservatrice générale de bibliothèque, Chef du bureau documentation et archives, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi*

C-3

Protection des données personnelles

Actualité, bonnes pratiques, expériences des CIL...

Mardi 24 novembre 2009

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Tirer les enseignements de la jurisprudence et des actions 2009 de la Cnil
- ▶ Sécuriser la collecte et l'utilisation des données sensibles : retours d'expériences
- ▶ Perspectives pour la fonction CIL

PROGRAMME

Quelle politique Informatique et Libertés en 2009 ? Comment être en conformité ? Jurisprudence 2008 - 2009

- Conservation des données, traçage, croisement, flux de données entre de multiples acteurs et sous-traitants : comment assurer la sécurité et la confidentialité des traitements

- Quelle nature juridique pour l'adresse IP ?

- Gestion des données transfrontalières

- Focus sur la collecte et utilisation des données : quelles précautions et dernières jurisprudences

Focus sur les bonnes pratiques : actualité de la charte de déontologie sur l'e-mailing, les labels

La jurisprudence Cnil : plaintes, contrôles, sanctions 2009

- Un renforcement des pouvoirs et contrôles de la Cnil

- Enseignements, points de vigilance, préparation à un éventuel contrôle

Table ronde : pourquoi désigner un correspondant à la protection des données personnelles ?

- Enseignements des 1^{ères} années de mise en place du CIL

- Quel devenir ? Vers une fonction CIL obligatoire ? Une certification du Correspondant ?

Une possible révision de la directive de 1995 sur la protection des données personnelles : état des travaux

- Les autres professions acteurs de la protection des données

Failles de sécurité et protection/sécurité des données à caractère personnel : quelles responsabilités pour les entreprises ?

- Responsabilité du responsable du traitement, sanctions, prévention

- Vers une obligation de sécurité renforcée